



GUIDE DE BIENVENUE



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface

Chaleureuse de nature





Le mot du Maire

Bienvenue à Saint-Boniface, une municipalité de plus de 5 000 citoyennes et citoyens dynamiques, fiers de faire partie d'une communauté riche de son capital humain, tant individuel que collectif.

Les Bonifaciennes et les Bonifaciens, jeunes comme aînés, y trouvent un milieu de vie équilibré où les infrastructures, les loisirs, la culture et la nature contribuent pleinement à la qualité de vie au quotidien.

Nouveaux résidents, vous découvrirez rapidement les avantages d'une municipalité à échelle humaine, offrant des services de proximité dans un climat d'accueil simple, chaleureux et sincère.

Bienvenue à Saint-Boniface. Vous avez fait le bon choix et ce guide vous accompagnera dans la découverte de votre nouveau milieu de vie.



Alain Gélinas
Maire de Saint-Boniface



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Engagée de nature

Votre conseil municipal

De gauche à droite:

- Josée Bélanger, conseillère au siège #6
- Eve-Lyne Du Plessis, conseillère au siège #2
- Sylvain Arseneault, conseiller au siège #4
- Alain Gélinas, Maire
- David Turcotte, conseiller au siège #3
- Isabelle Duschene, conseillère au siège #1
- Ginette Beaupré, conseillère au siège #5





Mot de Bienvenue

C'est avec plaisir que nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue et vous présentons le guide de bienvenue de notre Municipalité. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous.

Notre guide de bienvenue ainsi que notre site web ont été conçu pour faciliter l'accès à toute l'information municipale. Vous y trouverez différentes informations concernant les services et ressources disponibles à la municipalité de Saint-Boniface.

Certaines rubriques vous informeront sur les demandes de permis, la collecte des matières résiduelles, les séances du conseil municipal, et plus encore.

Notre guide est en constante évolution. N'hésitez donc pas à consulter notre site web régulièrement pour être à l'affût des nouveautés.

Vous constaterez rapidement que la municipalité de Saint-Boniface est chaleureuse de nature!

Bienvenue chez vous!

L'équipe de la Municipalité

BUREAU MUNICIPAL

155, rue Langevin

Téléphone : 819 535-3811

Courriel: info@saint-bo.ca



HEURES D'OUVERTURE

Lundi - 8h - 12h | 13h - 16h45

Mardi - 8h - 12h | 13h - 16h45

Mercredi - 8h - 12h | 13h - 16h45

Jeudi - 8h - 12h | 13h - 16h45

Vendredi - FERMÉ



Découvrir Saint-Boniface

Quand vient le temps de choisir sa qualité de vie, la municipalité de Saint-Boniface, comptant plus de 5000 habitants, offre une alternative fascinante. À travers les années, la Municipalité a su combiner efficacement le charme champêtre et la proximité des services. Reconnue comme un endroit où il fait bon vivre, Saint-Boniface est une terre d'accueil de choix.

Située en bordure de l'autoroute 55 entre Shawinigan et Trois-Rivières et traversée par la route 153, Saint-Boniface profite d'une facilité d'accès aux grands axes routiers de la Mauricie, ce qui simplifie les déplacements de ses habitants.

Les citoyens qui font le choix de vivre à Saint-Boniface sont choyés par la nature qui les entoure et par l'accès aux services essentiels d'une Municipalité riche en services, en offres de loisirs et de culture. On y retrouve des restaurants, différents magasins, une épicerie, une pharmacie, des dépanneurs, une école primaire, une institution financière, un bureau de poste et de nombreux lieux de villégiature ; si bien que les résidents peuvent pratiquement combler tous leurs besoins sans avoir à quitter la Municipalité.

Pour accéder à la carte de Saint-Boniface et des environs, vous pouvez consulter notre site web: saint-bo.ca. À noter que cette carte est également disponible à la réception de l'hôtel de ville en format papier.

Informations à retenir

Séances du conseil municipal

Les séances du conseil municipal ont habituellement lieu le premier mardi du mois. Pour plus d'informations et pour consulter le calendrier des séances, consultez notre site web: saint-bo.ca



Taxes municipales



Le paiement de compte de taxes municipales de moins de 300 \$ doit se faire en un versement. Par ailleurs, les comptes de taxes de 300 \$ et plus peuvent être acquittés en six (6) versements. Les citoyens sont invités à privilégier le paiement en ligne (par institution bancaire).

Pour des questions au sujet du paiement des taxes municipales, veuillez joindre le Service de la taxation par courriel à l'adresse suivante : commis@saint-bo.ca ou par téléphone au 818-535-3811 poste 3103.

Droits de mutation immobilière

Lors de l'acquisition d'une propriété (terrain, maison, commerce), les nouveaux propriétaires doivent payer des droits d'enregistrement. Ceux-ci doivent être payés une seule fois, lors de l'achat (délai de 30 jours).

Changement d'adresse

Lorsque vous déménagez, veuillez aviser le plus rapidement possible la municipalité de Saint-Boniface au 819 535-3811 ou par courriel à commis@saint-bo.ca.

Pour les nouvelles constructions, vous devez nous informer de votre adresse de correspondance afin d'éviter les retards de l'envoi de vos comptes de taxes municipales complémentaires.

Service d'urbanisme

Vous avez un projet de rénovation, de construction, de lotissement, etc.? Notre service d'urbanisme se fera un plaisir de vous guider dans vos démarches.

Vous pouvez obtenir les formulaires de demande de permis à la réception de l'hôtel de ville ou en ligne sur notre site web.



Alertes municipales

La municipalité de Saint-Boniface s'est dotée du système de communication *ALERTES MUNICIPALES* afin de pouvoir communiquer efficacement avec ses citoyens. La Municipalité pourra ainsi vous informer des avis de mesures d'urgence, avis d'ébullition d'eau, avis de travaux de voirie et de tout autre sujet important.



Inscrivez-vous au: saint-boniface.alertesmunicipales.com

Loisirs et vie communautaire

Programmation d'activités et de loisirs

Consultez notre site web afin de connaître toute la programmation.



saint-bo.ca



Plein air

Parc récréotouristique Héritage Carcajou

La municipalité de Saint-Boniface a la chance de posséder sur son territoire un magnifique site aménagé en pleine nature, soit le parc récréotouristique Héritage Carcajou. Cet endroit se veut une destination de choix autant pour le scoutisme, les groupes scolaires ou de plein-air, les amateurs de randonnée pédestre et les familles.

En toute saison, plus de 15 kilomètres de sentiers pédestres aménagés permettent de profiter du plein-air au coeur d'une nature magnifique.

Pour information et conditions des sentiers:
819 535-3042



Activités hivernales



- Ski de fond (Club de golf Le Domaine)
- Raquette, glissade
- Patinoire extérieure, anneau de glace
- Sentier de marche

Aréna de Saint-Boniface

L'endroit est notamment fréquenté par l'Association du hockey mineur de Saint-Boniface, le Club de patinage artistique de Saint-Boniface et la ligue de hockey amical Le 10-17 en action.

Il est également possible de profiter d'activités de patinage libre.

Pour plus d'informations, visitez le site Internet de l'aréna :
arenastbo.wixsite.com/cdcstbo



Activités estivales

- Balle féminine et masculine adultes
- Randonnée pédestre
- Réseaux cyclables
- Golf (Club de golf Le Domaine)

Loisirs et vie communautaire

Parcs de jeux pour enfants

- Parc Roland Lafrenière (face à la bibliothèque, rue Langevin)
- Parc des Cyprès (rue des Cyprès)
- Parc du Boisé du patrimoine (rue Lise)



Fêtes et événements

- Fête Nationale, 23 juin - Secteur des loisirs
- Fête de Noël en collaboration avec le Club Optimiste de Saint-Boniface
- Fête des Neiges, en février - Secteur des loisirs



Bibliothèque

Point de service temporaire

110, rue Principale (derrière l'église)

Heures d'ouverture

- mardi de 13h à 15h30
- mercredi de 18h30 à 20h30
- vendredi de 18h30 à 21h
- samedi de 9h30 à 12h

Renseignements

Téléphone: 819 655-0066

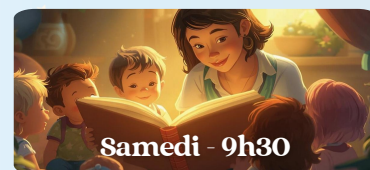
Courriel: tremjacq1@outlook.com

L'heure du conte

L'activité de l'heure du conte pour les enfants de 3 à 5 ans se déroule au point de service temporaire de la bibliothèque.



L'heure du conte 2026



17

JANVIER

18

AVRIL

24

OCTOBRE

21

FÉVRIER

16

MAI

21

NOVEMBRE

21

MARS

19

SEPTEMBRE

12

DÉCEMBRE



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Chaleureuse de nature